

SYNTHESE CERTIFICATIONS BPJEPS AF OPTION CC

UC3 et UC4

UC3 : L'épreuve se déroule au sein de la structure d'alternance.

- **Production d'un document + mise en situation professionnelle.**

Production du document :

Le candidat devra transmettre **un dossier 7 jours avant la date de l'épreuve** au centre de formation comprenant **un cycle d'animation en « cours collectifs » réalisé dans une structure d'alternance pédagogique d'une durée de 30 à 60 minutes chacune pour un public d'au moins 6 personnes.**

Ce cycle est composé de 3 séances d'animation suivantes :

- 1 séance en « cardio chorégraphié ».
- 1 séance en « renforcement musculaire ».
- 1 séance en « étirement ».

Le Centre de formation demandera au candidat de produire un dossier de programmation **de 9 séances.** (3 séances cardio, 3 séances renfo, 3 séances étirement). Les codes du dossier seront de type écrit professionnel accompagné des feuilles de séances.

Mise en situation professionnelle :

Le candidat prépare **pendant 15 minutes au maximum** l'espace et le matériel nécessaires à la mise en œuvre de la séance d'animation tirée au sort par les évaluateurs. (**Tuteur et Expert**).

Le candidat conduit la séance au sein de la structure d'alternance pédagogique pendant 30 à 60 minutes maximum.

Entretien : La séance est suivie d'un entretien de 30 minutes au maximum comprenant :

- 15 minutes : le candidat analyse et évalue cette séance d'animation en mobilisant les connaissances acquises et en justifiant ses choix pédagogiques.
- 15 minutes portant sur la progression du cycle d'animation figurant dans le dossier transmis par le candidat au sein duquel est issue cette séance ainsi que sur la démarche pédagogique et l'évolution des futures séances.

UC4 : L'épreuve se déroule au sein de l'organisme de formation. (DKM ou autre partenaire).

1. Epreuve de démonstration Technique : 1 EXPERT évaluateur

L'épreuve de démonstration de l'option « cours collectifs » s'effectue pendant **60 minutes découpée** comme suit :

3 fois 20 minutes :

- **20 minutes de « cardio chorégraphié »**
- **20 minutes de « renforcement musculaire »**
- **20 minutes « d'étirements ».**

L'EXPERT peut évaluer au maximum 8 candidats.

Le candidat suit un cours de niveau pratique intermédiaire à niveau de pratique confirmé dans l'ordre chronologique. (choré, renfo, étirements).

ATTENTION : concernant les 20 minutes de « cardio chorégraphié », l'OF détermine avec le professionnel animateur de la séquence s'il s'agira de STEP ou de LIA.

- La chorégraphie devra durer 1 bloc soit 4x8 temps et sera répétée à droite et à gauche. Concernant la méthode pédagogique, le technicien choisira si elle sera menée de façon symétrique ou non.
- Musique en step : 128 à 140 bpm / Musique en LIA : 137 à 150 bpm
- Si animation sur step : possibilité de concevoir une chorégraphie sur 2 steps
- La chorégraphie devra :
 - COORDINATION BRAS JAMBES : Faire apparaître des mouvements de bras simultanés et symétriques (niveau intermédiaire), simultanés et dissymétriques (niveau avancé)
 - RYTHME : Faire apparaître des mouvements exécutés « à la noire », mais aussi « à la blanche » et « à la croche »
 - DEPLACEMENT : se déplacer dans au moins 2 directions différentes
 - ORIENTATION : proposer 2 orientations différentes.
 - PAS DE BASE : Utiliser 3 pas de base différents.

2. Conduite de séance de l'option « cours collectifs » durée 40 minutes.

Le binôme d'évaluateur est constitué **d'un EXPERT et d'un formateur ponctuel.**

Préparation de 2 séquences d'apprentissage consécutives de 20 minutes chacune.

Séances effectuées sur un public d'au moins 6 personnes.

Les séances proposées doivent être différentes de celles évaluées lors de l'UC3.

Entretien de 15 à 20 minutes maximum portant sur l'analyse technique de la séance, les choix pédagogiques de l'animateur et la prise en compte des conditions de sécurité.

NB : la démonstration technique et la conduite des de séquences peuvent se dérouler dans des temps différents et dans l'ordre choisi par l'OF.